



CERCLE NAUTIQUE MARTINAIS

B.P 10042 17410 – ST MARTIN DE RE

Site : <https://www.cnm17.fr>

A St Martin, le 29 mars 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2023/01

Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023 à 18h

Sont présents : Jean ASSELINE, Claude BEZAULT, Francine BONIN, Philippe CARUEL, Chantal NUE-MORICE, François BONIN et Gérard RUSSO

Absents excusés : Bernard BOQUIS, Thierry CONROY, Claude GELFMANN et Gérard MARIEAU

1) Arrêté des comptes 2022

Le compte d'exploitation et le bilan 2022 se soldant par un bénéfice d'exploitation de 678€ sont présentés par P. Caruel. Nous les joignons à nouveau. Vous pouvez consulter le détail de quelques cellules identifiées par un signe rouge, en cliquant dessus.

2) Préparation de l'assemblée générale annuelle du vendredi 14 avril 18h à la salle Vauban

P. Caruel remercie les administrateurs de ne pas hésiter à lui faire part d'éventuelles remarques ou demandes d'ajouts sur le projet de présentation ci-joint. La présentation lors de l'assemblée sera assurée par chaque responsable, notamment, Francine, Claude et Chantal. 7 administrateurs voient leur mandat expirer à l'issue de la prochaine assemblée. Leur renouvellement, sauf avis contraire des intéressés, sera proposé aux adhérents.

C. Nué-Morice procèdera tout début avril à l'envoi des convocations (ordre du jour, voir diapo n°2) et pouvoirs. *Après vérification, les statuts ne prévoyant pas la communication de documents, une simple présentation orale des documents suffit.*

Dans la convocation, il sera précisé qu'à l'issue de l'assemblée, un dîner aura lieu à 20h au restaurant La Marine moyennant une participation de 15€ par personne (le menu étant à 29,50€, le solde sera réglé par le CNM). Inscription et choix des plats doivent être adressés à Francine Bonin au plus tard le 11 avril.

G. Russo préparera comme d'habitude, un cocktail punch de l'amitié et ingrédients froids.

3) Point sur les activités de début d'année

- Samedi 7 janvier : galette des rois, organisée par Gérard et Nicole Russo, avec de nombreux convives.
- Jeudi 23 mars : pêche aux praires à la Cible. Seulement 4 participants sont venus malgré un temps maussade. Bonne collecte de coquillages.

4) **Activités CNM d'avril et mai au calendrier 2023**

- Samedi 29 avril : Journée sécurité (prévue initialement le 22/04) organisée par l'URCAN avec la SNSM (programme ci-joint).
- 28 et 29 avril : Croisière à Marans; étant donné l'interférence de l'activité précédente, merci à Claude Gelfmann de voir si on ne peut pas avancer ou retarder d'une journée.
NB : vu avec Claude depuis : possibilité de report aux 2 et 3 mai.
- Samedi 13 mai : randonnée vélos et restaurant. **Action F. Bonin.**
- Lundi 15 mai ou 11 septembre : sortie CDAIR. **Action P. Caruel.**
- 17 et 18 mai : Sortie bateaux à La Tremblade. **Action C. Gelfmann.**

5) **Fête du Coquillage samedi 16 septembre 2023**

Le 2 avril, une rencontre aura lieu avec le DJ Chris Sauvage pour voir sa prestation qui commencera cette année à 12h et intégrera éventuellement la sonorisation et l'éclairage de la fête. L'idée d'une chorale Chants Marins pour l'animation de la tranche horaire 12-14h est écartée. Il est demandé à **Gérard Marieau** de rencontrer UNIRE pour voir l'animation de l'apéritif pineau/dégustation d'huîtres. P. Caruel verra de son côté Éric Neveu pour les 2 séquences d'ouverture d'huîtres. La 1^{ère} réunion du Comité de pilotage sera proposée fin avril. **Action P. Caruel.**

6) **Nouvelle grille tarifaire**

Lors du prochain Conseil portuaire (*date de réunion reçue hier et fixé au 25 avril*), il sera demandé si le tarif reçu est le définitif ou intègre l'étalement sur 5 ans des hausses ou baisses qui avait été envisagé.

7) **Affectation des places libres**

Une commission se réunit chaque début d'année. 10 places ont été réallouées.

8) **Point comptable**

99 adhérents ont versé leur cotisation 2023 et Chantal prévoit de nouvelles relances.

9) **Questions diverses**

P. Caruel propose l'achat d'une centaine de casquettes brodées avec le sigle CNM. Compte-tenu des contraintes techniques, il est retenu l'idée du sigle ci-joint en supprimant le fond bleu marine (les casquettes seront bleu marine) et en ne retenant que 2 bateaux. Les casquettes seront vendues avec éventuellement tarif préférentiel pour les administrateurs.

Aucunes questions diverses et rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15 et Philippe remercie les participants.



P. Caruel, Président

C. Nué-Morice, Secrétaire



CERCLE NAUTIQUE MARTINAIS

B.P 10042 17410 – ST MARTIN DE RE

Site : <https://www.cnm17.fr>